

## DÉLIBÉRATION N°DL20250091 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MARDI 01 JUILLET 2025

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 20/06/2025 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANCON ; Mme Aline MOUSERGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 22h42) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h57) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h05) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à partir de 22h42)

Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD

Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h57)

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Michelle DUVERNAY (à compter de 00h05)

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

#### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

**Mme Béatrice COFFY expose ce qui suit :**

La présente délibération porte sur un ajustement du tableau des effectifs pour prendre en compte différents mouvements du personnel (recrutement, mobilité, retraite...):

<b>Affectation du poste</b>	<b>Fonction</b>	<b>Poste à supprimer</b>		<b>Poste à créer</b>		<b>Justification</b>
		<b>Temps de travail</b>	<b>Grade</b>	<b>Temps de travail</b>	<b>Grade</b>	
Direction petite enfance et vie scolaire	Adjoint d'animation petite enfance			28h hebdomadaires	Adjoint d'animation	Création de poste
Direction petite enfance et vie scolaire	ATSEM	Temps complet	Adjoint d'animation	Temps complet	ATSEM ppal de 2 <sup>ème</sup> classe	Transformation de poste
Direction petite enfance et vie scolaire	Agent d'entretien des écoles			Temps complet	Adjoint technique	Création de poste
Direction police municipale	Policier municipal brigade de jour	Temps complet	Brigadier-Chef principal	Temps complet	Brigadier	Transformation de poste
Restaurant municipal	Cuisinier			Temps complet	Adjoint technique	Création de poste
Direction espaces verts et propreté urbaine	Agent de propreté espaces publics	Temps complet	Adjoint technique ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	Adjoint technique	Transformation de poste

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 28 voix pour,

11 abstentions

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Jean-Paul RIVAT

#### **DÉCIDE :**

- **d'autoriser** la suppression et la création de postes tel que décrit ci-dessus,
- **de modifier** en conséquence le tableau des effectifs de la collectivité, considérant que les postes sont pourvus prioritairement par des titulaires et à défaut par des contractuels,

- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville, chapitre 012.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 02/07/2025



Le maire,

Axel DUGUA

Le secrétaire de séance,

Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne*